

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Banalisation-du-travail-en-Interim-a-Orano>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau  
en action > Echos des luttes antinucléaires > **Banalisation du travail en Interim à Orano Malvési**

6 octobre 2020

## Banalisation du travail en Interim à Orano Malvési



Récemment, est parue une petite annonce d'offre d'emploi, anodine en apparence : l'usine ORANO de Narbonne (site de Malvési) recrute un cariste. Recruté en intérim pour 2 mois seulement. Pourtant, à bien lire l'annonce, les missions ne sont pas anodines : « décharger et charger des conteneurs (...) qui contiennent des fûts de matière uranifère et les ranger sur des parcs d'entreposage. Assurer de petits assainissements radioactifs et colisage de déchets.

Assurer le suivi de remplissage de citernes de matière uranifère. Il y a quelques années, la CRIIRAD (commission d'information indépendante de recherche sur la radioactivité) avait effectué quelques mesures à l'extérieur de l'usine, à proximité du parc de ces fûts de matière uranifère. Le compteur Geiger s'était affolé, montrant qu'il s'agit d'un des endroits de l'usine les plus émetteurs de rayonnements ionisants. Ce poste de travail est donc un des plus exposés du site du point de vue radiologique. En plus des compétences classiques exigées d'un cariste le futur recruté doit avoir suivi une formation spécifique au nucléaire.

On sait que l'exposition aux radiations nécessitera un suivi médical à long terme. Il doit être muni d'une fiche d'exposition établie par « la personne compétente » au sein de l'agence d'intérim. Elle doit comporter : prévisionnel dosimétrique, produits chimiques manipulés, horaires de travail... De plus, par les tâches affectées à cette personne, il apparaît qu'elle peut être exposée non seulement aux radiations externes mais aux contaminations internes par absorption ou inhalation de poussières.

Sera-telle suivie réellement dans tout le champ des risques ?

Nous sommes là devant les cas classiques de cette industrie qui fait un recours massif aux intérimaires. Cela est-il raisonnable, face aux véritables enjeux tant pour la sécurité des travailleurs que pour celle des installations donc de la population. Suite à l'accident de Lubrizol, à Rouen, un rapport d'expertise commandé par le Comité Social et Économique d'Entreprise a conclu : « la sous-traitance a fragilisé la sécurité du site (...) Il a été montré une fois de plus que le recours à la sous-traitance est un facteur de risque sur les sites SEVESO ». Plus loin, il appelle à « une réflexion sérieuse sur la relation entre sous-traitance et sites SEVESO ». Appel manifestement inaudible à Narbonne !

**Le bureau de l'association SDN11**